

nouvelles



8 DÉCEMBRE
1995
NUMÉRO
402



Deux ans plus tard, et toujours solides!



Le beau monde

Deux ans.

Deux ans que Joseline, Pedro, Gisèle, Tom et les autres tiennent leurs pancartes devant le Holiday Inn Crown Plaza, rue Sherbrooke ouest, à Montréal. Jamais plus de six à la fois, cependant. Car si le droit à l'expression existe, il ne faut pas exagérer quand on risque de polluer la vue des touristes avec une misère ainsi étalée.

Deux ans depuis que Joseline, Pedro, Gisèle, Tom et les autres se sont fait dire, le soir de la messe de minuit, de ne pas se présenter au travail le lendemain parce que l'hôtel était passé des mains de la compagnie 123 XYZ Canada Inc. à la compagnie ABC 678 Canada Inc.

Deux ans déjà qu'ils marchent dans la sloche ou sous un soleil de plomb, pendant que leur cause se promène d'un article du Code du travail à un autre, devant un commissaire qui a la vie devant lui pour trancher.

Deux ans pendant lesquelles le propriétaire de ABC 678 Canada Inc., Michael Rosenberg, a continué de brasser des millions. Comme si de rien n'était.

Trizec aussi brasse des millions. Trizec, c'est un des grands propriétaires fonciers de Montréal. Des Bronfman, des Benson, des Eaton dirigent cette corporation anonyme.

Depuis des années, Maria, Lucie, Sylvio, Claudette et les autres balayent et astiquent la Place Ville Marie, l'un des multiples édifices à bureaux propriétés de Trizec. Mais ils sont de trop. Parce qu'ils gagnent trop cher. Trizec en a assez de leur

verser des salaires de millionnaires: quelques cents de plus que le décret de l'entretien ménager. La passe? On change de sous-contractant pour le ménage.

Mais la passe était trop voyante. Même la Cour supérieure a trouvé que Trizec avait plutôt l'air de se faire justice à elle-même. Une injonction provisoire a été accordée au syndicat. Les travailleuses et les travailleurs ne sont pas encore dans la rue. Pour combien de temps?

Les amis de MM. Rosenberg, Bronfman, Reichman, Bernard Roy et autres qui font dans les

banques, réalisent ces années-ci de bonnes affaires, apprend-on. Sabrant à bras raccourcis dans leurs effectifs depuis plusieurs années, les banques canadiennes enregistrent cette année des bénéfiques records. À elle seule, la Royale faisait récemment état de bénéfices de \$1,3 milliards. Du jamais vu! La présidente de l'association des banquiers, Madame Helen Sinclair, s'en est réjouie, expliquant que la moitié de ces milliards retournait aux actionnaires. On en met cependant

quelques-uns de côté pour les grands boss. Ainsi, MM. Taylor et Barrett, de la Banque Royale et de la Banque de Montréal, ont touché chacun \$1,9 million, sans compter les régimes d'actions en leur faveur...

Avec ces deux salaires, et sans inclure les à-côtés, les 122 employé-es au bord de la porte pourraient continuer de faire le ménage de la Place Ville Marie, doublant presque leur salaire.

Oui! Du bien beau monde que le monde des affaires.



GARNOTTE

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Photographes
Alain Chagnon
Michel Giroux

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclairer de Beauveville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

Deux ans plus tard, et toujours solides!

EMPLOYÉS
180
CONGÉ

Michel Crête

Congédiés sauvagement la veille de Noël 1993, les 180 employé-es du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal réclament toujours justice. Une histoire où des êtres humains se font traiter comme des numéros, par une compagnie à numéro.

Leur confiance en la CSN est palpable. L'espoir de retourner à l'ouvrage, de retrouver enfin leur emploi et leur dignité de travailleurs est aussi bien présent dans leurs propos. Après deux ans de lutte, les employé-es sont toujours là, beaux temps, mauvais temps, à faire du piquetage devant l'édifice du 420 rue Sherbrooke ouest, pour rappeler leur congédiement sauvage, à la suite d'une faillite pour le moins curieuse.

Rappelons les faits. En avril 1993, plusieurs mois avant cette faillite, donc, une première compagnie à numéro, qui administre et gère l'hôtel, est vendue pour la somme symbolique de un dollar. Le 9 décembre suivant, c'est la faillite de ce nouveau gestionnaire. Le 24, une nouvelle compagnie à numéro prend la relève, avec de nouveaux employés, non-syndiqués ceux-là. Au passage, signalons que la faillite a non seulement permis au gestionnaire de l'hôtel de se débarrasser du syndicat et de ses obligations envers les 180 syndiqués, mais aussi de se libérer d'une dette de \$3.5 millions envers la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que d'autres créanciers.

Ramifications obscures

La faillite et ces transactions soulèvent d'autant plus de questions que derrière toutes ces compagnies à numéro, on retrouve, toujours impliqué d'une façon ou l'autre, l'homme d'affaires Michael Rosenberg.

Michael Rosenberg a été président de Prime Hotel Inc.,

l'ancien gestionnaire de l'hôtel, et est à la tête d'une compagnie à numéro (109454 Canada Inc.), qui est propriétaire de l'immeuble sis au 420 Sherbrooke ouest. Ces ramifications obscures font en sorte qu'il est difficile d'associer directement, pour le moment, Michael Rosenberg à une véritable opération visant à se débarrasser du syndicat. Mais il reste, comme on dit, que ça ne sent pas très bon, toute cette histoire. Aussi, les avocats du Service juridique de la CSN ont-ils déposé une requête au Bureau du commissaire général du travail afin de faire reconnaître le syndicat et les droits des 180 employé-es et intenté une poursuite de \$238,000 contre Michael Rosenberg, contre son père, David, et contre ses autres associés.

Drame humain

«Depuis l'annonce de la faillite, je ne vis plus, je n'existe pas. On a gâché ma vie.»

Préposée aux chambres durant 14 ans, chef de

famille, Marie-Yolène Alexis ne vit que pour ses deux filles, l'une âgée de 16 ans, l'autre de 20 ans. *«J'ai une fille qui étudie à l'université, raconte-t-elle. Ça coûte cher, ces études. Pour moi, l'éducation, ça compte beaucoup. Je travaillais pour que mes enfants ne subissent pas le même sort que moi, qu'ils aient une meilleure vie. Je veux travailler, pour ma fierté et pour mes enfants. C'est difficile, quand ton enfant te demande quelque chose et que tu ne peux pas le lui donner. Nous ne sommes pas des paresseux, je veux travailler.»*

Marie-Yolène Alexis avait un message — un cri du coeur,

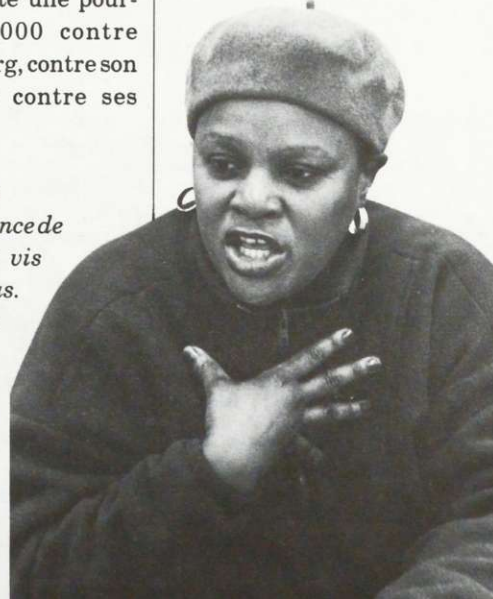
en fait — pour Lucien Bouchard. Pas seulement pour le politicien qui aspire à devenir premier ministre du Québec, mais également pour le père de famille: *«Il y a beaucoup de femmes qui souffrent et qui sont victimes du capitalisme sauvage à la Michael Rosenberg. M. Bouchard, venez nous rencontrer, nous parler, vous allez comprendre ce que nous vivons. Si le gouvernement ne fait rien, on va toujours continuer de nous humilier. M. Bouchard, nous ne lâcherons jamais. Je veux que justice nous soit rendue.»*



Jackie Duthilleul

Trente ans!

Serveuse de métier, Jackie Duthilleul était parmi les premiers employés, lors de l'ouverture du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville, il y a 30 ans déjà. *«J'ai toujours le coeur gros comme ça, quand on fait du piquetage. On nous a jetés dehors comme des chiens. C'est dur pour le moral de se retrouver dans la rue, vous savez. L'hôtel, c'était toute ma vie.»*



Marie-Yolène Alexis

Gisèle Saynette



Trente ans à la même place, c'est quelque chose. En plus de participer aux activités du syndicat, pour m'occuper je fais une heure de surveillance par jour dans une école. Mais laissez-moi vous dire une chose: une chance qu'on a le syndicat, et il n'est pas question qu'on rentre à l'hôtel sans lui.»

Ce qui fait dire à sa camarade Marcelle Nantel, prépo-



Marcelle Nantel

sée aux chambres depuis 15 ans: «C'est vrai que c'est dur, perdre son emploi. Tu regardes les murs le matin, tu ne sais pas quoi faire. Mon moral était à terre. J'ai appris qu'on s'organisait, au syndicat. Je me suis jointe aux autres. Là, ça va mieux. Je crois que nous allons gagner. Je souhaite aussi que les gouvernements vont changer la loi de la faillite et l'article 45 du Code du travail pour éviter que d'autres travailleurs vivent notre drame.»

Du ressentiment

Agée de 61 ans, Gisèle Saynette, également préposée

aux chambres, travaillait à l'hôtel depuis à peine quatre ans lors des événements du 24 décembre 1993. Elle en a aussi beaucoup sur le coeur. «Je trouve que l'employeur n'a pas été de bonne foi. Il aurait dû nous faire une offre, s'il connaissait des difficultés financières. Nous l'aurions écouté. Il nous a mis dans la merde. Il s'en fiche pas mal, il a de l'argent. Je lui en veux.»

Gisèle Saynette a été réembauchée après la fameuse «faillite» du 9 décembre. «J'ai essayé à \$10 l'heure plutôt qu'à \$11.46. Un bon jour, une gouvernante ma dit: "Il n'y a plus d'union, on fait ce qu'on veut". On travaillait comme des chiens, ce n'était pas humain.» Deux mois plus tard, elle est allée rejoindre ses autres camarades sur la ligne de piquetage. «Une chance qu'on a le syndicat. Si on n'avait pas le syndicat, on n'aurait pas grand chose.» En plus des pres-

tations hebdomadaires de \$170 provenant du Fonds de défense professionnelle de la CSN, Gisèle Seynette touche ses prestations de la Régie des rentes du Québec pour arriver. Seule soutien de famille, elle connaît aussi les privations et bientôt, elle déménagera dans un HLM de son quartier.

Une autre vigile

Serveuse depuis 6 ans, Wadia Laouis travaille activement, avec les autres membres du syndicat, à la préparation de la seconde vigile des employé-es, qui aura lieu à compter de midi le 20 décembre jusqu'au 21 décembre. «J'ai toujours espoir que nous allons gagner. Surtout que nous pouvons compter depuis le début sur la solidarité de la CSN et de ses membres.»

Au moment d'écrire ces lignes, les employé-es étaient dans l'attente d'une décision du commissaire du travail Jac-

ques Doré à savoir si la compagnie à numéro propriétaire de l'hôtel est partie liée à l'accréditation syndicale et à la convention collective. Si tel est le cas, cela contribuera à faire reconnaître éventuelle-



Wadia Laouis

ment le syndicat et les droits des 180 employé-es.

D'ici là, le boycottage se poursuit.

Déterminés à retrouver leurs emplois, les syndiqué-es du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-ville organisent une autre vigile pour souligner le deuxième anniversaire de leur congédiement sauvage.



Les manigances de «la grande dame de Montréal»

La compagnie Trizec, un des plus grands propriétaires fonciers à Montréal, ne sait pas encore qu'on ne se débarrasse pas des travailleurs comme on le fait de vulgaires guénilles.

Marc Laforge

Trizec trouve que ses employés, avec en moyenne 52 ans d'âge, sont trop vieux et pas assez productifs, que le syndicat est *ben fatigant* quand il s'oppose aux augmentations de cadence de travail, en plus d'oser exiger un peu de respect et de faire ce que fait tout bon syndicat: protéger ses membres.

La grève de 1992

Difficile de savoir quand, exactement, Trizec a décidé de tenter le tout pour le tout pour se débarrasser du syndicat. Mais depuis 1992... Cette année-là, les employés de l'entretien CSN (il faut le préciser, parce d'autres sont syndiqués ailleurs) ont fait une grève de huit mois. Trizec, par son mandataire, Industries de Mainte-



Lucie Proulx

nance Empire, tenait à augmenter la surface d'entretien par employé. Imaginez qu'avant la grève, Trizec a forcé les hommes, pendant un mois, à entretenir six ailes (48,000 pieds carrés de surface) avec un aspirateur attaché dans le dos! «*Que ce soit un homme, une femme, un vieux ou un jeune, ce n'était pas possible de travailler dans ces conditions*», raconte la présidente du syn-

dicat, Lucie Proulx. Ce n'était là qu'un des nombreux motifs du conflit.

Depuis lors, chaque travailleur doit faire l'entretien ménager de quatre ailes (32,000 pieds carrés) plutôt que de trois (24,000 pieds carrés) et une quarantaine de travailleurs ont été remerciés de leurs services. En plus, des travaux effectués normalement par les syndiqués CSN, ont été transférés progressivement à des entreprises sous-contractantes, dont les employés sont syndiqués ailleurs...

La saga juridique

Les travailleurs ne pouvant plus accepter cette situation, la CSN a déposé, en juin dernier, une requête devant le Commissaire du travail pour déterminer qui, de Trizec ou d'Empire, est leur véritable employeur au sens du Code du travail. Trizec n'a pas aimé le geste et a tenté de mettre sauvagement à pied les syndiqués CSN, le 30 novembre, en accordant le contrat d'entretien à une autre entreprise. La CSN a évité les mises à pied par l'obtention d'une injonction provisoire. Les parties ont à nouveau croisé le fer, le 1^{er} décembre, autour d'une injonc-

tion interlocutoire qui empêcherait Trizec de réaliser ses sombres projets pendant qu'on attend la décision du commissaire du travail.

Une façade

Il y a dix ans, Trizec a cédé une partie de l'entretien ménager de la Place Ville-Marie à Industries de Maintenance Empire. Il n'y a pas eu d'appels d'offres et le contrat est resté secret. Les travailleurs CSN de la Place Ville-Marie ont «suivi» dans le transfert.

Mais dans les négociations pour les renouvellements de la convention collective, Trizec est derrière tout, elle impose ses exigences et signe les contrats de travail. Empire, selon la CSN, n'est qu'une façade, un gérant de service de Trizec. La preuve de la CSN tend à démontrer que Trizec n'a jamais réellement cédé l'entretien ménager.

Trizec ne cesse de se plaindre de soi-disant problèmes de productivité. Pourtant, les cadences de travail n'ont pas arrêté d'augmenter, à la Place Ville-Marie. Pourtant, Trizec se vante d'être le propriétaire de l'édifice le mieux entretenu au Canada. Mais oublie d'en remercier les travailleurs CSN

pr. de l'EMPIRE
de l'ESCLAVAGE
des IMMIGRANTS
des FEMMES et des
HOMMES d'ENTRETIEN



Piquetage devant la Place Ville Marie, lors du conflit de 1992.

qui, à chaque jour et à la sueur de leur front, s'assurent qu'il ne reste plus aucune marque de doigts gras dans les majestueux bureaux de la «grande dame de Montréal».

PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

UNE OPPOSITION PAN-CANADIENNE S'ORGANISE

Une collision. C'est ce à quoi le gouvernement Chrétien doit s'attendre au cours des prochaines semaines, suite au dépôt de la Loi sur l'assurance-emploi qui remplacera la Loi sur l'assurance-chômage. Une vive opposition à ce projet de loi est en train de s'organiser au Québec, dans les groupes populaires et communautaires et les organisations syndicales, en coordination avec les syndicats et le mouvement populaire au Canada anglais.

«Le fédéral montre ses vraies couleurs, ont conjointement déclaré la CSN et la FTQ. Les travailleurs et les travailleuses n'ont plus rien à attendre de ce régime qui vient de mettre définitivement la hache dans l'un des principaux outils de redistribution de la richesse au pays.» C'est pourquoi les deux centrales réclament d'Ottawa qu'il retourne au Québec sa quote-part de la caisse d'assurance-chômage et demandent au gouvernement du Québec d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour rapatrier l'ensemble des juridictions et des compétences en matière d'assurance-chômage.

Les nouvelles compressions et les changements apportés au régime de l'assurance-chômage, qui entreront graduellement en vigueur à compter du 1er janvier, vont faire très mal. Les

porte-parole de la CSN et la FTQ s'en sont pris à Ottawa qui, au lieu de s'attaquer au problème du chômage, fait porter sur le dos des personnes les plus économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, la responsabilité de la résorption du déficit canadien. Le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, a pourfendu les ministres Lloyd Axworthy et Lucienne Robillard: «Il est faux de prétendre comme ils le font que cette nouvelle loi répond à



Pierre Paquette

la nouvelle donne du marché du travail. Alors que plus de la moitié des emplois créés au Canada sont à temps partiel, la nouvelle loi s'attaque aux travailleurs et aux travailleuses qui sont le

plus en situation de précarité.»

Dans les jours qui viennent, la CSN et la FTQ, de concert avec leurs partenaires communautaires et syndicaux au Québec et au Canada anglais, élaboreront un cadre stratégique d'intervention. On peut s'attendre à ce que les mois de décembre et janvier soient des périodes intensives de sensibilisation et d'information où diverses actions régionales, nationales et pancanadiennes se tiendront. T.J.

L'ENQUÊTE AUPRÈS DES SYNDICATS CSN SE POURSUIT

Si vous êtes membres de la CSN, il se peut que vous vous trouviez parmi ceux que la maison de sondage CROP contactera au nom de la CSN et de l'Université Laval.

En effet, une deuxième phase de la vaste enquête menée par le Groupe de recherche sur les transformations et la régulation du travail (GRT) de l'Université Laval, de concert

avec la CSN, est présentement en cours. Elle consiste en un sondage téléphonique auprès de quelque 1,500 membres. L'analyse de ce sondage enrichira les résultats de l'enquête menée auprès des officiers des syndicats et dont *Nouvelles CSN* a fait état des résultats dans les numéros 397, 398, 399 et 400. Différents recoupements permettront de mieux connaître les perceptions et les attentes des membres à l'endroit de leur organisation en regard des nombreuses transformations qui touchent le monde du travail. La CSN et le groupe de chercheurs remercient à l'avance celles et ceux qui accorderont 20 minutes de leur temps pour répondre au questionnaire.

T.J.

MOITIÉ-MOITIÉ

Soucieux de voir *Nouvelles CSN* arriver dans les lieux de travail avant que ses lecteurs et lectrices ne se retrouvent dans le tourbillon des Fêtes, c'est, par exception, une édition réduite à huit pages au lieu de seize que nous vous présentons pour ce numéro 402. Le temps pour la produire a d'ailleurs aussi été coupé de moitié...

Notre prochaine édition sera publiée à la mi-janvier. L'année 1996 sera chargée. Les occasions de mobilisation ne manqueront pas, à commencer par la réforme du régime de l'assurance-chômage. Nous serons là pour vous en faire part.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir nos meilleurs vœux, tout en espérant que l'année 96 soit marquée du sceau de l'action solidaire, afin de permettre à ceux et celles qui sont exclus de la richesse collective de retrouver la dignité dans le travail. T.J.

BIENVENUE AUX NATUROPATHES

Les naturopathes regroupés au sein de l'Association des diplômés en naturopathie du Québec ont décidé de s'affilier à la Fédération des professionnelles et professionnels salariés et cadres du Québec (FPPSCQ-CSN).

Les naturopathes ont voté en faveur de cette affiliation à la quasi-unanimité, alors qu'ils étaient réunis récemment en assemblée générale au Québec.

Le président de la fédération, Michel Kane, se réjouit de l'arrivée des naturopathes, dont les préoccupations rejoignent celles des membres du Syndicat professionnel des acupuncteurs et acupuntrices du Québec et du Syndicat professionnel des homéopathes du Québec, déjà affiliés à la CSN.

La centaine de naturopathes concernés veulent que le gouvernement reconnaisse leur pratique. Michel Kane a déclaré qu'ils sont maintenant assurés d'obtenir tout le soutien nécessaire dans la bataille qu'ils auront à livrer.

J.P.

CHAUFFEURS D'AUTOBUS DE LAVAL

«LA STL CHERCHE L'AFFRONTEMENT»

«Demi-vérités, informations incomplètes, omissions, le directeur général de la Société de transport de Laval, M. Francis Therrien, s'est lancé dans une opération visant à discréditer les chauffeurs d'autobus et leur syndicat en



Denis Martel

négociation. La STL cherche l'affrontement, en dépit de la bonne foi qu'a manifestée le syndicat.» C'est ce qu'a soutenu le président du syndicat des 450 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval, Denis Martel, le 30 novembre en conférence de presse, où il a répondu aux affirmations contenues dans un rapport du directeur général.

«La STL n'a pas su saisir l'offre que lui a faite le syndicat de participer à une négociation raisonnée. Le syndicat a fait une proposition en 12 points, dont certains concernaient l'augmentation de la productivité si chère à M. Therrien. Mais la STL a jugé notre offre insuffisante, une offre qui aurait certainement permis aux parties d'entreprendre des discussions, par la suite, sur d'autres sujets», a expliqué Denis Martel.

Les chauffeurs en disponibilité, les surnuméraires et les extras au terminus Lajeunesse sont là pour faire face à des absences et des imprévus afin que la clientèle ait un service adéquat. Mais l'employeur a décidé unilatéralement de diminuer le nombre de chauffeurs en disponibilité à certaines périodes, ainsi que le nombre de surnuméraires et d'extras au terminus. Durant les deux derniers mois, ses choix ont entraîné l'annulation d'une cinquantaine de départs. En une trentaine d'années, il n'y a pratiquement pas eu de conflit de travail à la STL. La convention collective est échue depuis le 31 juillet 1994. La dernière grève remonte à 1974. En 1984, la STL avait décrété un lock-out. M.C.



Centraide
du Grand Montréal

Donnez un coup de main
au destin.

288-1261

**FAITES
LIRE**

nouvelles csn

FLASH

SUR ORDRE DE LA RÉGIE DE LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS...

MARIO TREMBLAY AVANT
L'AFFAIRE PATRICK ROY...



MARIO TREMBLAY APRÈS
L'AFFAIRE PATRICK ROY!



CETTE
VISIÈRE DE
SÉCURITÉ
AIDERA À PRÉVENIR
LES BLESSURES...
À
L'AMOUR-
PROPRE !!

GARIBOLDI

LAURENTIDES

UNE PREMIÈRE CONVENTION CHEZ STRATMIN GRAPHITE

Les représentants syndicaux des 100 travailleurs de Stratmin Graphite Inc., à Saint-Aimé-du-Lac des Îles dans les Laurentides, ont apposé leur signature, le 1^{er} décembre, au bas d'une première convention collective. Ces membres de la Fédération de la métallurgie de la CSN ont accepté une

convention collective d'une durée de deux ans contenant une augmentation salariale de \$0.81 l'heure rétroactive au 1^{er} janvier 1994, ainsi que des hausses de salaire totalisant 8% d'ici la fin du contrat. Les syndiqués ont aussi enregistré des gains aux chapitres de l'ancienneté, des congés fériés,

des mouvements de main-d'oeuvre, du régime d'assurance-collective, des règles de santé-sécurité au travail et des vacances. Le salaire horaire moyen se situe aux alentours de \$13 l'heure. Stratmin Graphite exploite le seul gisement actif de graphite en Amérique du Nord. M.C.

AU COLLOQUE GÉRARD-PICARD

TRAVAIL ET DÉMOCRATIE À L'ORDRE DU JOUR

Pour une cinquième année, plusieurs centaines de militantes, de militants de la CSN et de chercheurs se retrouveront à l'occasion d'un Colloque Gérard-Picard, du nom d'un président qui a marqué la CSN. C'est à Québec que se tient ce colloque organisé par le Comité interfédéral du secteur privé, les 29 et 30 janvier, à l'hôtel Québec Hilton.

Un thème qui ne manquera pas d'en intéresser plusieurs puisque de nombreux syndicats sont confrontés à ces nouvelles réalités: *Le travail en mutation: de nouveaux enjeux pour la démocratie.* On connaît la formule de ces colloques. Des syndicalistes qui vi-

vent des situations particulières témoignent de leurs expériences, alors que des chercheurs tentent de tracer des voies pour l'avenir, en s'appuyant sur des recherches en lien avec les milieux de travail.

Des tables rondes aux sujets intéressants: *Travail en équipe et démocratie au travail, Négociation raisonnée et démocratie syndicale, Démocratie et vie syndicale, Gestion participative: responsabilités et droits syndicaux, Responsabilité sociale et démocratisation de l'entreprise.*

COMME IL S'AGIT D'UN COLLOQUE FERMÉ, LES SYNDICATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT PASSER PAR LEUR FÉDÉRATION POUR S'INSCRIRE. M.R.

La CSN sur Internet: <http://www.accent.net/csn>

L'éducation en bouillonnement

Comment, en dépit des compressions budgétaires, transformer un système d'éducation manifestement mal en point ?

Luc Latraverse



Marc Laviolette

Un système d'éducation qui n'est plus très performant, si on considère le taux élevé de décrochage et d'échecs scolaires, et les difficultés qu'éprouve le secteur de la formation professionnelle à donner des services adéquats pour que la main-d'oeuvre québécoise demeure compétitive avec celles des autres pays. Tout un défi, dans le contexte des compressions budgétaires actuelles et de celles qui s'annoncent.

Pour lancer le débat, Marc Laviolette, vice-président de la CSN, a déclaré que le monde de l'éducation faisait face à un immense défi et qu'il devait prendre un virage aussi important que celui imprimé à l'époque par le rapport Parent: «Les nouvelles technologies de communication et de l'information, le changement du marché du travail, qui exige d'être de plus en plus apte à se former pendant toute la vie au lieu de se contenter d'apprendre un seul métier et de l'exercer jusqu'à la retraite, tout cela va

Pendant deux jours, les 5 et 6 décembre, des militants de syndicats représentant des travailleuses et des travailleurs qui, à plusieurs titres — enseignement, soutien, garderies, développement de la main-d'oeuvre, professionnels —, oeuvrent dans le domaine de l'éducation, et d'autres qui militent dans les conseils centraux ou dans des comités de formation locaux, ont cherché des pistes d'avenir pour transformer notre système d'éducation.

transformer l'école. Au Québec, nous sommes loin d'avoir développé des outils et des stratégies pour répondre à la commande.»

L'école actuelle: plutôt invivable

Le monde s'est radicalement transformé, non seulement au chapitre de la technologie et de l'élargissement vertigineux du savoir, mais certaines réalités de la vie aussi: les parents, par exemple, doivent travailler tous les deux pour joindre les deux bouts. S'ils sont toujours ensemble. Ils reviennent donc à la maison plus tard, mais les horaires de l'école ne se sont pas adaptés à cette nouvelle donnée. Les jeunes sont de plus en plus attirés par le marché du travail — ils affirment même que cela les valorise — et accordent moins d'importance à l'étude. Comme l'affirme une enseignante: «Ils me demandent de leur montrer quelque chose, pourvu que ça leur permette de gagner plus d'argent, mais les débouchés sont bloqués.»

Ils sont très éprouvés par la vie, malgré leur jeune âge, dit une employée de soutien. À cause de la pauvreté croissante, des pressions sociales,



Une partie de l'assistance aux journées de discussion organisées par la CSN sous le thème: «L'éducation, des pistes pour l'avenir».

du manque d'attention dont ils souffrent, de l'éclatement des familles. Pour plusieurs, l'école est devenue un milieu peu stimulant. Comme le souligne un parent, un employé de Gaz Métropolitain: «Dans mon temps, il y avait des jeux dans la cour de récréation et c'était un plaisir d'aller à l'école. Aujourd'hui, il n'y en a plus. Au secondaire, ils suivent 50 minutes de cours au 3^e étage, ils ont le temps de redescendre à leur casier chercher leurs livres, puis retournent au deuxième pour le suivant. C'est pas drôle, ni invitant.»

Mais il y a des expériences intéressantes, comme à la polyvalente Jeanne-Mance, dans

le quartier Mont-Royal, à Montréal, où tout le monde s'est serré les coudes: élèves, direction, enseignant-es, employées de soutien, parents, pour réaliser leur objectif: rendre le milieu intéressant pour les élèves, avec les moyens du bord, en faisant preuve d'imagination et de souplesse.

Il ressort de ces journées de discussion qu'il est possible de développer une vision commune, solidaire, d'objectifs centrés sur la réussite et sur la valorisation de l'éducation comme une responsabilité de l'ensemble de la communauté. Il reste maintenant à s'en convaincre et à le faire.